



كلية اللغات والآداب والفنون

# Lexicologie

- **PR. ABDELILLAH KRIM**  
[abdelillah.krim@uit.ac.ma](mailto:abdelillah.krim@uit.ac.ma)

Études Françaises/S3

# Objectifs du cours

- Maîtriser les différents **procédés de formation lexicale**,
- Approfondir **les relations** lexicales et sémantiques,
- Le renforcement de la compétence linguistique de l'étudiant par des **exercices pratiques**
- Manipuler la **terminologie associée** à l'étude du lexique.
- Connaître les **différents procédés de formation/création** des mots en français, manipuler les modes de formation : dérivation, composition, confixation, emprunts...
- Distinguer les différents types **de relations sémantiques** entre les mots du français.

1. Saussure, F. de., *Cours de linguistique générale*, 1916 (2016), Paris, Fayot, coll. « Fayot ».
2. Martinet, A., *Éléments de linguistique générale*, 1960 (2008), Paris, Armand Colin.
3. Bloomfield Leonard, *Le langage*, 1933 (1970), Paris, Payot.
4. Martinet, A & al. « Linguistique structurale » in *Annales de l'École pratique des hautes Études*, 1967, pp. 827-836.
5. CHAURANT, J., 1987, *Histoire de la langue française*, PUF, « Que sais-je ? »
6. CORBIN, D et al., 1991, « La formation des mots : structures et interprétations »,
7. ELUERD, *La Lexicologie*. Paris, PUF, Que sais-je ? 2000.
8. Dubois et al. , 1994, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse.
9. *Lexique n°10*, Presse universitaire de Lille
10. GUILBERT, L., 1975, *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.
11. MITTERAND , *Les mots français*, Paris, puf, « Que sais-je ? », n° 2709e éd., 1996.
12. MULLER, *Principes et méthodes de statistique lexicale* Paris, Hachette, 1977, rééd. H. Champion, 1992.
13. PICOCHÉ, J., (1977), *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan.
14. PICOCHÉ , *Précis de lexicologie française*, Nathan, 1977.
15. PICOCHÉ, J., (1991), *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
16. REY, A., (1970), *La lexicologie*, Paris, Klincksieck.
17. GREVISSE, *Le Bon Usage*, Duculot.

# BIBLIOGRAPHIE ET LECTURES RECOMMANDÉES



**Léonard Bloomfield  
(1887-1949)**



**FERDINAND DE  
SAUSSURE (1857-1913)**



**ANDRÉ MARTINET  
(1908-1999)**

# • Cours 1 : Introduction générale

- **Définition de la lexicologie**
- **Une place pour la lexicologie dans la linguistique**
- **Les domaines de la lexicologie**
- **Éléments de terminologie**
- **TD1: Lire un article de Alain Rey et répondre aux questions**

Qu'est-ce que la Lexicologie  
?

# **Définition de la lexicologie**

« La lexicologie est l'étude du **lexique**, du **vocabulaire** d'une langue dans ses **relations avec les autres composants de la langue**, phonologique et surtout syntaxique, et avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques. » (*Dubois et al. 1994*)

La lexicologie est l'étude **SCIENTIFIQUE** des structures du lexique. Elle étudie les **unités** du lexique, les **mots** et les **syntagmes figés** d'une langue.

- **La lexicologie s'intéresse à :**

1. La nature des signes linguistiques (rapport entre forme et sens).
2. Leur étymologie
3. Leur prononciation
4. Relations sémantiques et morphologiques entretenues entre les signes linguistiques.
5. Relations entre le lexique et la syntaxe.

## • Une place pour la lexicologie dans la linguistique

Comme la langue présente un ensemble hiérarchisé allant des unités simples aux unités plus complexes, on distingue les phonèmes, les morphèmes, les mots, les propositions, etc. se situant chacun à niveau de structure. Le lexique se situe à plusieurs niveaux.

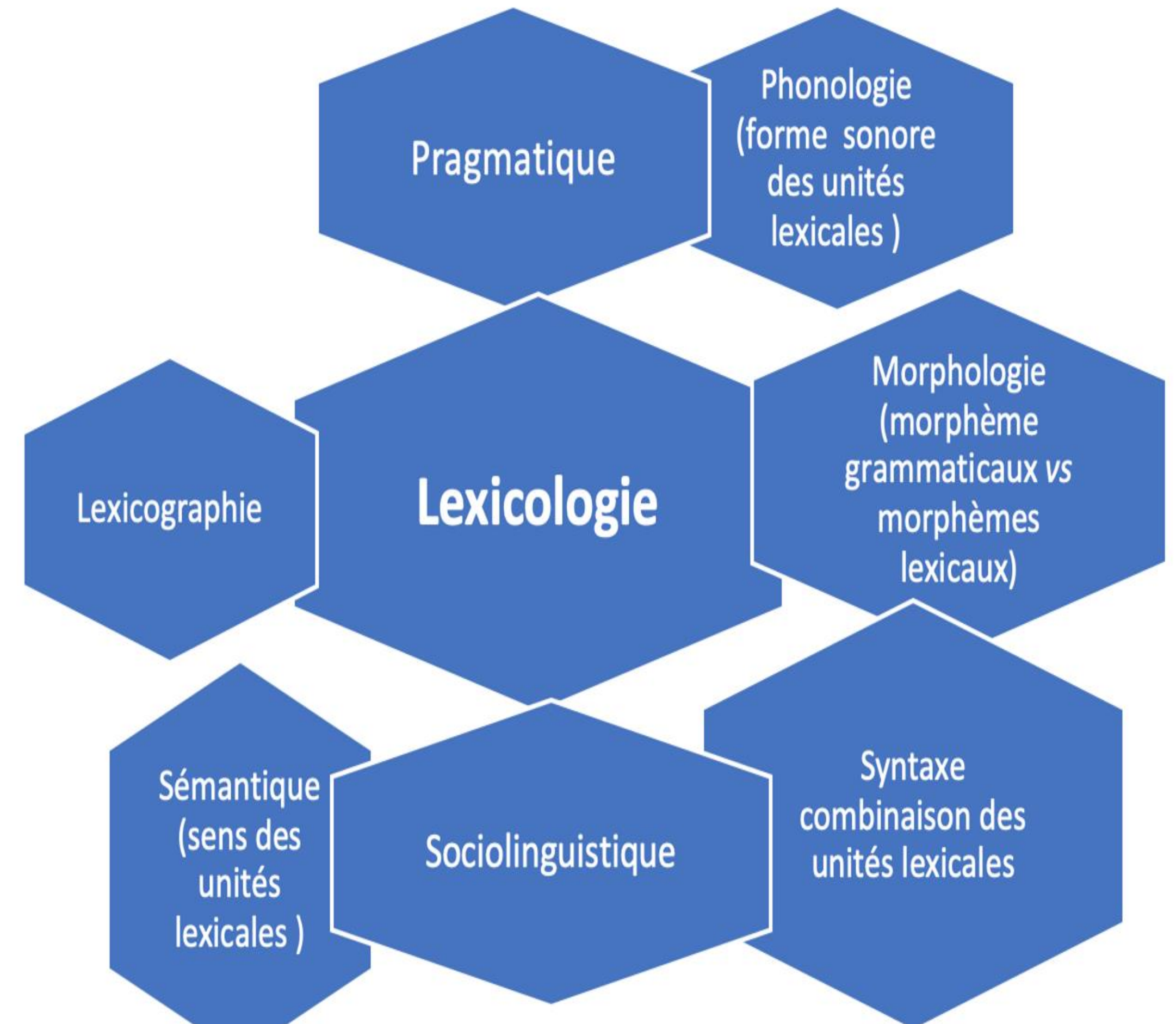
La lexicologie est étroitement rattachée à :

- La **morphologie** qui s'occupe de formation et de l'altération de la forme des mots.
- La **phonologie** qui rend compte, entre autres de l'évolution de la forme phonique des mots à travers le temps.
- La **syntaxe** dont l'objet est les rapports entre les éléments de la phrase, les contraintes qui touchent le lexique, et les calculs interprétatifs à opérer.
- La **sémantique** qui s'intéresse à la signification des mots et son évolution, aux relations sémantiques entre les mots .
- La **stylistique** prenant en considération l'emploi des vocables dans les styles variés de la langue.
- La **sociolinguistique**, qui tente de cerner les traces du substrat social dans le choix du lexique...

...

- **Une place pour la lexicologie dans la linguistique**

Parmi les disciplines de la linguistique, la morphologique et la sémantique entretiennent des liens plus étroits avec la lexicologie. L'étude du lexique est souvent considérée comme une branche de la sémantique structurale. Et étant donné qu'elle s'intéresse à la forme des unités lexicales et aux relations du lexique avec la syntaxe, elle va donc de pair avec la morphologie.



# Les domaines de la lexicologie

Les interdépendances de la lexicologie avec les autres disciplines de la linguistique apportent des précisions sur les domaines ou les branches de la lexicologie. On peut donc distinguer :

- La **morpholexicologie** ou la morphologie lexicale qui étudie la structure interne des mots (identification des éléments lexicaux et des flexions) et les relations de forme et de sens entre les mots (dérivation, composition).
- La **lexicosémantique** ou sémantique lexicale étudie le sens des mots (définition, analyses en composants sémantiques) et les relations de sens entre les mots (synonymie, antonymie, hyperonymie, hyponymie, relation partie/tout).

# Éléments de terminologie

## Lexique vs Vocabulaire

- Le lexique renvoie à l'ensemble complet des mots et des locutions figées d'une langue.
- Le vocabulaire est une partie du lexique. C'est l'ensemble des mots dont dispose une personne et qu'elle emploie dans un énoncé oral ou écrit.

## Vocabulaire Actif vs vocabulaire Passif

- Le locuteur dispose d'un vocabulaire actif, un répertoire d'unités lexicales qu'il connaît bien tant au niveau de la forme que du contenu. Il est en mesure de l'utiliser spontanément aussi bien à l'écrit qu'à l'oral.
- Le vocabulaire passif est une sorte de vocabulaire latent que le locuteur connaît mais ne l'utilise pas ni à l'écrit, ni à l'oral.

# Diachronie & synchronie

Les deux premiers types étudient le lexique sur le plan **synchronique**, elles relèvent ainsi de la lexicographie synchronique i. e. les mots appartiennent au même état de langue

La lexicologie **diachronique** retrace le cheminement **historique** des mots à travers les attestations dans les dictionnaires anciens ou manuscrits d'une époque donnée, i.e. l'étymologie des unités lexicales.

# Éléments de terminologie

## Lexique général vs lexique spécialisé

- Le lexique général, appelé aussi « fondamental » comprend l'ensemble des unités utilisées par la communauté linguistique alors que le lexique spécialisé est accessible par les spécialistes d'un domaine. Le lexique spécialisé est restreint à une communauté de chercheurs ou de spécialistes.

Ex, lexique de l'aéronautique, de la rhétorique, des sports nautiques, etc.

**Ferdinand de  
Saussure, *Cours  
de linguistique  
générale*, 1916.**



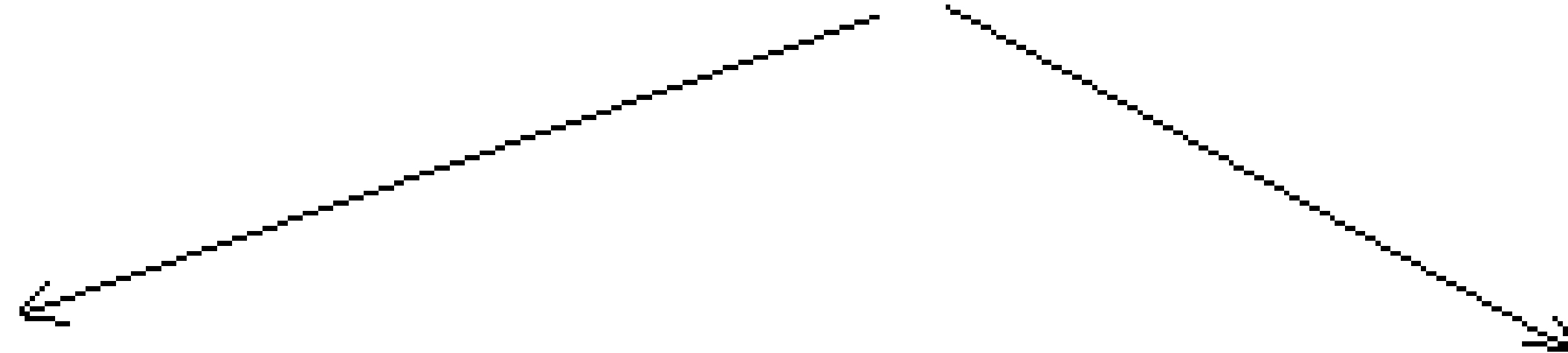
# Signifié & signifiant = Une feuille dont « on ne peut découper le recto sans en découper en même temps le verso ».

- Pour exprimer la spécificité de la langue, Saussure considère celle-ci comme un *systeme*, c'est-à-dire un ensemble dont toutes les parties sont interdépendantes ; en même temps, il inaugure la notion de signe linguistique. **Ce signe est composé d'un *signifié* (le concept) et d'un *signifiant* (« l'empreinte psychique du mot »).** Un signifié n'existe pas sans un signifiant, et inversement ; Saussure a montré le caractère indissociable des deux éléments du signe par la célèbre image de la **feuille de papier dont « on ne peut découper le recto sans en découper en même temps le verso ».**

## Signifiant vs signifié

- Le signifiant correspond à la réalité sonore ou graphique du signe linguistique , sa « forme » .
- Le signifié désigne la représentation mentale du concept associé au signe.
- La dichotomie « Signifiant vs Signifié » a été établie par **Ferdinand de Saussure** dans son célèbre ouvrage « Cours de linguistique générale ». Selon le fondateur du structuralisme, le signe linguistique se définit comme une entité psychique (concept) à deux faces: le signifié et le signifiant.

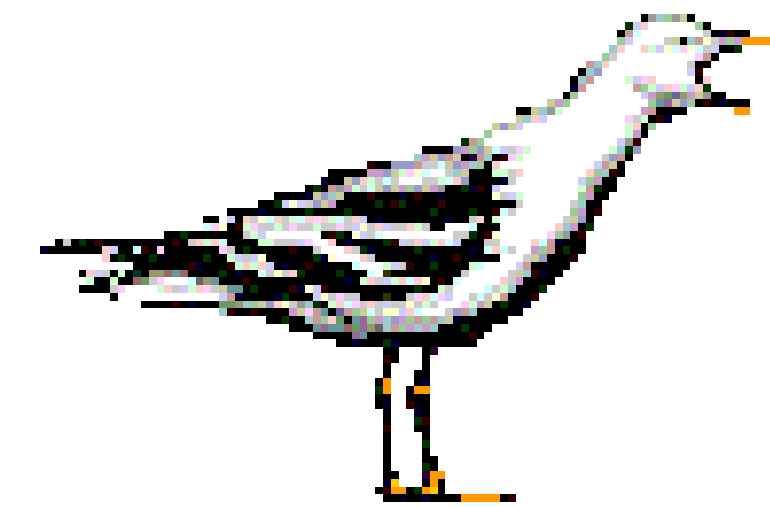
**Signe**



**Signifiant**

**[w + a + z + o]**

**Signifié**



# Éléments de terminologie

## L'unité lexicale

Mot, vocable, lexème, morphème... plusieurs désignations utilisées en lexicologie. (Nous aurons l'occasion de découvrir leurs significations). Nous proposons dès à présent et pour sa neutralité utiliser « **unité lexicale** » pour désigner toute unité de sens et de son figée dans une langue, comme un mot, un groupe de mots, ou un proverbe, y compris toutes les formes flexionnelles.

Ainsi, « main », « sac à main », « avoir la main verte », « L'outil travaille, on loue la main » **sont tous considérés comme des unités lexicales.**

# La formation des mots

On entend par « formation des mots », en linguistique, l'ensemble des moyens mis en œuvre pour enrichir le lexique d'une langue. A partir du matériau ancien hérité des fonds primitifs, des emprunts, des procédés de création de mots nouveaux sont utilisés pour construire des néologismes.

Les lexicologues distinguent les procédés de formation selon plusieurs critères.

- La **conscience** : certains mots sont créés consciemment et d'autres spontanément. ( ex. l'onomatopée ( Splatch) vs le sigle ( D.S. T)
- La **lexicalisation**: on distingue des mots qui sont attestés par une autorité scientifique ( ex. dictionnaire) des créations occasionnelles non attestées.
- Le **mode de formation**: c'est-à-dire l'outil, le schème de création comme sera développé dans la diapositive suivante.

## **Mode de composition dans le français**

La formation des mots est étudiée par la morphologie lexicale. La langue française comprend des mots **simples** (qui ne peuvent pas être divisés en plus petites unités) et des mots **construits**, qui incluent plusieurs éléments.

# Modes de formation des mots

Dérivation: ajout d'un affixe à une base ( ex.: pleur/ pluerer / pleurnicher)

Composition: combinaison de mots autonomes ( ex.: arc en ciel)

Redoublement : reprise de la même syllabe: ( ex.: dodo)

Réduction d'une partie d'un mot ou d'un syntagme ( ex.: fac)

Formation des mots à partir de mots tronqués ( sigle et acronyme, ex. ovni)

# Composition

**Elle consiste en l'assemblage de deux mots**

Exemples :

- *deux noms (une porte-fenêtre; une bac à sable)*
  - *deux verbes (un aller-retour ; le dire-vrai)*
- *une préposition ou un adverbe + un nom (un bienheureux ; un sans-emploi)*
  - *un nom et d'un adjectif (le bon sens)*
  - *un verbe et d'un nom (un lèche-timbre)*

# Dérivation

Elle consiste en l'ajout d'un affixe (suffixe ou préfixe):

Dérivation	
Préfixe	Suffixe
<p>a- (ac-, ad-, af-, ap-, ar) → mouvement vers. r-, ré- → répétition in-, im-, il-, ir- → sens négatif / mouvement vers l'intérieur é-, ex- → mouvement vers l'extérieur dé-, dés- → sens négatif</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Suffixation nominale</b> (les plus fréquents) -tion → noms féminins -ment et -age → noms masculins = désignent l'action ou le résultat d'une action.</li><li>• <b>Suffixation adjectivale</b> (les plus fréquents) -able, -ible, -uble → possibilité -al/-ale -el/-elle → se rapportent à l'objet donné dans le radical</li><li>• <b>Suffixation adverbiale</b> (les plus fréquents) -ment → souvent à partir de la forme féminine</li><li>• <b>Suffixation verbale</b> à partir du nom → scandale &gt; scandaliser à partir de l'adjectif → solide &gt; solidifier à partir de verbes → voler &gt; voleter /chanter &gt; chantonner</li></ul>

# Lexème

**« Unité minimale de signification appartenant au lexique. »**

*Dictionnaire du CNRTL*

<https://www.cnrtl.fr/definition/lex%C3%A8me>

« Le lexème est la racine d'un mot, sa base lexicale. »

N.B : le lexème est  
**indépendant** et forme un  
**sens** complet.

Exemples :

**Camion**

**Camionnette**

**Camions**

Exemples :

**Dire**

**Disons**

**Médisons**

**Prédire**

# Morphème

« **Signe minimal de nature grammaticale.** »

*Dictionnaire du CNRTL*

*<https://www.cnrtl.fr/lexicographie/morph%C3%A8me>*

# Quelques types de morphèmes

## **Morphèmes grammaticaux :**

« Je » ...

"Les" : L'article "les" est un morphème grammatical qui indique le pluriel.

## **Morphèmes de temps et d'aspect :**

"-ais" : Dans le verbe "parlais", le suffixe "-ais" est un morphème de temps (imparfait).

"-ant" : Dans le verbe "chantant", le suffixe "-ant" est un morphème d'aspect (gérondif).

## **Morphèmes de mode :**

"-rais" : Dans le verbe "aimerais", le suffixe "-rais" est un morphème de mode (conditionnel).

## **Morphèmes de négation :**

"Non-" : Le préfixe "non-" est un morphème de négation qui indique la négation.

"Pas" : Le mot "pas" est un morphème de négation couramment utilisé en français.

## **Morphèmes de voix :**

"-é" : Dans le verbe "mangé", le suffixe "-é" est un morphème de voix (passé composé).

## **Morphèmes de genre :**

"-e" : Dans le mot "professeure", le suffixe "-e" est un morphème de genre (féminin).

## **Morphèmes de nombre :**

"-s" : Dans le nom "chats", le suffixe "-s" est un morphème de nombre (pluriel).

N.B : le morphème  
**accompagne toujours un**  
**lexème**

# TD 1 : lire un article et préparer un conte rendu guidé

Lire l'article de Alain Rey paru sur la revue Erudit intitulé « Pour une définition de la lexicologie » et répondre aux questions : <https://id.erudit.org/iderudit/003945ar>

- Question 1: Quel statut accorde - t- on à la lexicologie dans les milieux de recherche américains?
- Question 2: Pourquoi selon Alain Rey, il faut distinguer lexicologie de la lexicographie?
- Question 3: Comment l'étude du lexique a -t- elle contribué à l'évolution des études en linguistique?
- Question 4: Citez 2 linguistes qui ont contesté l'existence de la lexicologie, quelles en sont les raisons?
- Question 5: Quelles sont les 3 définitions possibles du lexique selon Rey.
- Question 6: Quelle définition attribuée au lexique dans cet article?